

Image not found or type unknown



## Protéger maman des indiscretions

Par **regine59**, le **16/08/2011 à 10:14**

Bonjour,  
Maman qui a 91 ans dispose d'un compte bancaire et d'un livret d'Epargne.  
Elle nous a confié à une de mes soeurs et moi même la gestion de ces comptes.  
Elle ne souhaite pas que ses autres filles consultent ses comptes. (nous sommes 7)  
Cependant certaines de ces filles veulent obliger maman à leur donner accès à ces comptes. En ont-elles le droit ?  
Que peut faire maman pour se prémunir de ces agressions ?  
Je vous remercie de votre aide.  
Cordialement

Par **mimi493**, le **16/08/2011 à 10:43**

Votre mère fait ce qu'elle veut.  
Si elle est agressée, elle porte plainte